

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2697)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 319

présenté par
M. Urvoas

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 73, supprimer le mot :

« issus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.